

France-Lyon: Radioactive waste treatment services

OJ S 16/2024 23/01/2024

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: EDF SA Direction des Achats Groupe - DOAI Sud

National registration number: 552 081 317

Postal address: 5 place Antoinette Fouque

Town: Lyon

NUTS code: FRK26 Rhône

Postal code: 69007

Country: France

Contact person: EDF SA - Direction des Achats Groupe - DOAI Sud - M FAUDET Clément

E-mail: clement.faudet@edf.fr

Telephone: +33 611574538

Internet address(es):Main address: www.edf.frAddress of the buyer profile: <https://pha2.edf.com>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://pha2.edf.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://pha2.edf.com>**I.6. Main activity**

Electricity

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

DP2D - Démantèlement des locaux inaccessibles de Saint-Laurent A1 et A2

II.1.2. Main CPV code

90521000 Radioactive waste treatment services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La prestation s'inscrit dans le lot de démantèlement dit « Démantèlement des Locaux Inaccessibles (LI) » du projet du site de Saint-Laurent A.

Elle est scindée en deux lots et consiste à réaliser :

- LOT 1 : Le démantèlement des cellules MEC Tranche 5 et Tranche 6 de Saint-Laurent A ;
- LOT 2 : Le démantèlement des Salles des sas combustibles Nord et Sud Tranche 5 et Salle des sas combustibles Tranche 6.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Démantèlement des Cellules MEC Tranche 5 et Tranche 6
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45111300 Dismantling works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRB05 Loir-et-Cher

Main site or place of performance: CNPE de Saint-Laurent - commune de Saint-Laurent-Nouan (41220)

II.2.4. Description of the procurement

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie UNGG 2016 et des Mises en Configuration Sécurisée (MCS) des sites UNGG concernés dont fait partie Saint-Laurent A.

Les principaux enjeux de la MCS sont les suivants :

- La réduction du terme source ;
- La diminution de de l'emprise au sol des bâtiments restants en Période de Configuration Sécurisée (PCS) ;
- Le démantèlement électromécanique des locaux, l'assainissement des structures et la démolition des installations, bâtiments, équipements en périphérie du caisson réacteur et non nécessaires en PCS ;
- Le réajustement des fonctions supports pour les coûts d'exploitation optimisés.

Dans ce cadre, les opérations ont pour but de libérer les locaux HK en vue d'engager les opérations d'assainissement de celui-ci.

Les enjeux liés à la prestation sont les suivants :

- La sécurité des travailleurs pendant les phases d'installation de chantier, de travaux et de repli de chantier conformément à l'instruction DP2D [48]. Une attention particulière sera portée sur le risque de chutes de hauteur et de chutes d'objets lors des opérations d'ouvertures de voiles ou encore de manutention de charges.
- La sûreté de l'installation en garantissant la maîtrise de l'intégrité des EIP à proximité des chantiers lors des différentes phases de travaux (démantèlement, manutention).
- La gestion des déchets en maîtrisant la production des colis de déchets ainsi que celle des déchets induits et technologiques : en surveillant la limite du DED au contact et les conditions de remplissage afin de garantir le respect des prescriptions de l'Entreprise et la réglementation transport. Les déchets requérant des filières spécifiques doivent être triés et les déchets nucléaires doivent être compatibles avec les agréments associés.
- La radioprotection des travailleurs et la maîtrise de la propreté radiologique des installations. Une attention particulière sera portée sur les matériels à démanteler présentant un risque de contamination alpha.

- La maîtrise de la propreté des installations par application des procédures de maintien de la propreté pendant les phases de travaux. Le chantier doit être rangé tous les soirs et les déchets évacués au fur et à mesure. Les voies de circulation ne doivent pas être entravées.
- La maîtrise du planning de réalisation en mettant en jeu les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement des opérations.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Option 1 : Démantèlement des tuyauteries et dévoiement des circuits en exploitation au niveau des portes lourdes et autour des cellules MEC

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Il est prévu l'établissement d'un plan de management des risques entre les Parties qui sera analysé durant la phase consultation.

II.2. Description

II.2.1. Title

Démantèlement des Salles des sas combustibles Nord et Sud Tranche 5 et Salle des sas combustibles Tranche 6

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

45111300 Dismantling works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRB05 Loir-et-Cher

Main site or place of performance: CNPE de Saint-Laurent - commune de Saint-Laurent-Nouan (41220)

II.2.4. Description of the procurement

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie UNGG 2016 et des Mises en Configuration Sécurisée (MCS) des sites UNGG concernés dont fait partie Saint-Laurent A.

Les principaux enjeux de la MCS sont les suivants :

- La réduction du terme source ;

- La diminution de l'emprise au sol des bâtiments restants en Période de Configuration Sécurisée (PCS) ;
 - Le démantèlement électromécanique des locaux, l'assainissement des structures et la démolition des installations, bâtiments, équipements en périphérie du caisson réacteur et non nécessaires en PCS ;
 - Le réajustement des fonctions supports pour des coûts d'exploitation optimisés.
- Dans ce cadre, les opérations ont pour but de libérer les locaux HN en vue d'engager les opérations d'assainissement puis de démolition de celui-ci.
- Les enjeux liés à la prestation sont les suivants :
- La sécurité des travailleurs pendant les phases d'installation de chantier, de travaux et de repli de chantier conformément à l'instruction DP2D [48]. Une attention particulière sera portée sur le risque de chutes de hauteur et de chutes d'objets lors des opérations d'ouvertures de voiles ou encore de manutention de charges.
 - La sûreté de l'installation en garantissant la maîtrise de l'intégrité des EIP à proximité des chantiers lors des différentes phases de travaux (démantèlement, manutention).
 - La gestion des déchets en maîtrisant la production des colis de déchets ainsi que celle des déchets induits et technologiques : en surveillant la limite du DED au contact et les conditions de remplissage afin de garantir le respect des prescriptions de l'Entreprise et la réglementation transport. Les déchets requérant des filières spécifiques doivent être triés et les déchets nucléaires doivent être compatibles avec les agréments associés.
 - La radioprotection des travailleurs et la maîtrise de la propreté radiologique des installations. Une attention particulière sera portée sur les matériels à démanteler présentant un risque de contamination alpha.
 - La maîtrise de la propreté des installations par application des procédures de maintien de la propreté pendant les phases travaux. Le chantier doit être rangé tous les soirs et les déchets évacués au fur et à mesure. Les voies de circulation ne doivent pas être entravées.
 - La maîtrise du planning de réalisation en mettant en jeu les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement des opérations.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Option 1 : Démantèlement des tuyauteries et dévoiement des circuits en exploitation au niveau des voiles en parpaings

Option 2 : Démantèlement des hublots avec les locaux 5HN0502 / 5HN0503 / 5HN0504

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

La consultation fera l'objet d'une indemnisation pour les 3 offres jugées recevables techniquement au titre de la NTE (hormis l'attributaire). Les conditions d'obtention de cette indemnisation seront détaillées dans le dossier de consultation.

Il est également prévu l'établissement d'un plan de management des risques entre les Parties qui sera analysé durant la phase consultation.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, (en lieu et place d'un extrait K bis), ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat.

Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le candidat doit fournir les états financiers (bilans et comptes de résultats) des trois derniers exercices disponibles attestant de sa pérennité financière. Si, compte tenu de la date de création de son entreprise, le candidat ne dispose pas de l'ensemble des informations, remettre des justificatifs équivalents.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour le lot 1 : le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 5 000 000 euros.

Pour le lot 2 : le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 10 000 000 euros.

Le cas échéant, le candidat indique s'il a accusé une baisse du chiffre d'affaires qui serait imputable aux conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 sur un ou plusieurs des exercices comptables 2020 et/ou 2021. Dans l'affirmative, conformément à l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020, il ne sera pas tenu compte de la baisse de chiffre d'affaires considérée dans l'examen de la candidature.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Critères communs aux deux lots :

- Le Titulaire ou chaque membre du GME doit avoir un système d'Assurance Qualité basé sur la norme NF EN ISO 9001 (version 2015) ou un système équivalent. Le candidat fournit le(s) certificat(s) ISO 9001 (version 2015) ou équivalent(s).

- Le Titulaire ou chaque membre du GME doit avoir un système de management environnemental basé sur la norme ISO 14001 (version 2015) ou un système équivalent. Le candidat fournit le(s) certificat(s) ISO 14001 (version 2015) ou équivalent(s).
- Le Titulaire ou chaque membre du GME intervenant en zone contrôlée doit être certifié CEFRI E ou équivalent. Le candidat fournit le(s) certificat(s) CEFRI ou équivalent(s).
- Le Titulaire ou chaque membre du GME intervenant sur site doit se prévaloir d'une organisation visant à la maîtrise de la sécurité et/ou être certifié OHSAS 18001, MASE ou équivalent. Le candidat fournit le cas échéant le(s) certificat(s) OHSAS 18001, MASE ou équivalent(s).
- Le Titulaire ou chaque membre du GME doit maîtriser la langue française pour l'expression orale, la lecture et la rédaction de notes techniques au niveau C2 (CECRL) (critère applicable au personnel d'encadrement). Le candidat fournit le cas échéant une attestation de niveau linguistique pour les non-francophones.
- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à gérer des chantiers de démantèlement en milieu nucléaire sous sas, en maîtrisant le confinement.
- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à gérer et à maîtriser les chantiers à risque alpha, les chantiers à risque plomb en milieu nucléaire, les chantiers amiante en SS3 et SS4 en milieu nucléaire.
- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à identifier les contraintes d'intervention en milieu nucléaire et les parades à mettre en oeuvre (sécurité, radioprotection...) notamment vis-à-vis du risque de travaux en hauteur et de manutentions.
- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à conditionner des colis de déchets dans le respect des spécifications des filières déchets nucléaires.
- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à mener des chantiers de démantèlement avec utilisation de moyens télé-opérés (découpe, télémanipulation, démolition).
- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à coordonner ses sous-traitants en assurant les tâches d'ordonnancement et de pilotage des Prestations (pilotage du projet). Le Titulaire ou le GME coordonnera les prestations de chacun de ses sous-traitants, s'assurera de la cohérence technique des opérations, pilotera l'avancement du planning de réalisation.
- En cas de GME : le Mandataire du GME doit démontrer sa capacité à coordonner les cotraitants en assurant les tâches d'ordonnancement et de pilotage des prestations (pilotage du projet). Le Mandataire devra coordonner les prestations de chacun des membres du GME, s'assurer de la cohérence technique des opérations au sein du GME, piloter l'avancement du planning de réalisation du GME et représenter chaque membre auprès de l'Entreprise.

Critères spécifiques au LOT 2 :

- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à gérer des chantiers de découpe de pièces massives (découpes métalliques)

Minimum level(s) of standards possibly required:

Qualifications UTO requises pour les deux lots :

- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble s'engage par courrier à être qualifié ou pré-qualifié auprès de l'UTO avant la date de signature du Marché par l'Entreprise sur la nomenclature "Intervention", système de qualification "Déconstruction et déchets", domaine "Déchets : tri et conditionnement", compétence "Gestion de déchets radioactifs (colis) y/c caractérisation".
- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble s'engage par courrier à faire intervenir des entreprises (Titulaire lui-même, cotraitant ou sous-traitant) qualifiées auprès de l'UTO sur la nomenclature "Intervention" relevant du système de qualification "Déconstruction et déchets", domaine "Confinement", compétence "Mise en place de tout type de confinement et de

matériels associés y/c études d'exécution", pour les opérations de mise en service et la surveillance des confinements.

- Le Titulaire ou le GME dans son ensemble s'engage par courrier à faire intervenir des entreprises (Titulaire lui-même, cotraitant ou sous-traitant) qualifiées auprès de l'UTO sur la nomenclature "Intervention" relevant du système de qualification "Génie Civil", domaine "Structure béton", compétence "Mise en œuvre du béton (coffrage, vibration, cure, surveillance de l'approvisionnement du béton)", pour les opérations de découpe de voile génie civil.

Pour obtenir des renseignements sur les modalités de qualification dans le système de qualification "Déconstruction et déchets" de l'UTO, contacter Mme Sophie Devaux (sophie.devaux@edf.fr) ou M. Guillaume LAPORTE (guillaume.laporte@edf.fr).

III.1.6. Deposits and guarantees required

Une garantie financière pourra être demandée.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme Mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF.

Sans préjudice de l'article L. 2141-13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait.

Par ailleurs, un soumissionnaire, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Pour réaliser les prestations décrites au paragraphe II.2.4, l'attributaire du marché devra avoir été qualifié ou préqualifié par EDF avant signature du marché, dans les dispositions, systèmes de qualification et domaines décrits au paragraphe III.1.3) selon la note de Spécifications d'assurance qualité applicable aux marchés destinés aux sites nucléaires de la DP2D, référence D45521003017 au dernier indice en vigueur.

En cas de GME, chaque membre du GME doit être qualifié dans le domaine sur lequel il intervient si la qualification est exigée.

La liste des qualifications n'est pas exhaustive et sera complétée au gré de l'avancement des études. Si de nouvelles AIP sont identifiées et non couvertes par les qualifications demandées au titre du marché, le titulaire devra faire intervenir des entreprises qualifiées.

Le personnel intervenant en zone contrôlée devra être habilité HN1/HN2, PR1/PR2.

Section IV: Procedure

IV.1.

Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/02/2024 Local time: 15:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Pour répondre au présent avis de marché, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF - Demande d'information n°AVIS007459 - et rattacher les documents demandés au présent avis de marché. Les candidats intéressés, non encore inscrits, s'auto-référenceront depuis la page d'accueil du Portail Achats sur le site <https://pha2.edf.com> à l'aide du lien placé dans l'encart : « Nouveau Fournisseur ? Se référencer ».

Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats.

Conformément à la réglementation européenne relative aux subventions étrangères faussant le marché intérieur, et notamment le Règlement (UE) 2022/2560 du 14 décembre 2022 et le Règlement d'Exécution (UE) 2023/1441 du 10 juillet 2023, les candidats sont soumis à une obligation de notification prévue à l'article 29 du Règlement 2022/2560 du 14 décembre 2022. En l'absence de communication de la notification ou de la déclaration à la Commission et à défaut de régularisation, l'offre étant incomplète et irrégulière, EDF est tenu de la rejeter et d'informer la Commission de ce rejet. Si la notification ou la déclaration est incomplète, la Commission informe le candidat et EDF de ses conclusions. Si à l'issue d'un délai de 10 jours ouvrables, le candidat n'a pas complété sa notification ou sa déclaration, la Commission déclare l'offre irrégulière et demande à EDF « d'adopter une décision de rejet d'une telle offre ou de la demande de participation ». Par ailleurs, EDF a la possibilité, au moment de l'examen des offres et quand bien même une déclaration aurait été transmise, si elle soupçonne la présence de subventions étrangères, de faire-part sans tarder de ses soupçons à la Commission. »

La consultation sera effectuée via le Portail Achats électronique d'EDF « <https://pha2.edf.com> Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Paris

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: Paris Cedex 17

Postal code: 75859

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal judiciaire de Paris

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: PARIS Cedex 17

Postal code: 75859

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/01/2024